

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine	
Catégorie : Espaces protégés	Source de la saisine : État
Avis n° 2024-22	
Date de validation 14/05/2024	Diagnostic du plan de gestion RNN des Prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret (33)

Le CSRPN, réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux en visioconférence, a examiné au titre de l'article R332-22 du code de l'Environnement, la partie « diagnostic environnemental » du plan de gestion 2024-2033 de la Réserve Naturelle Nationale des prés salés d'Arès et de Lège-Cap ferret (33).

Le décret de création de la RNN date du 7 septembre 1983. Un arrêté inter-préfectoral a été rédigé et signé en 2021 afin de mettre à jour ou préciser certains points de la réglementation. Le précédent plan de gestion (2016-2020) a fait l'objet d'une évaluation en 2020-21 et d'une présentation en CSRPN en novembre 2021. Le futur plan de gestion (2024-2033) est en cours de rédaction, le tome I « Diagnostic environnemental » de ce futur plan fait l'objet de cet avis.

Le CSRPN souligne la qualité et la complétude des documents constitutifs de ce diagnostic. Il souffre cependant de nombreuses petites coquilles/fautes. Le rapporteur pour le CSRPN transmettra directement aux représentants de la réserve ses remarques sur la forme qui ne seront donc pas traités dans le présent avis.

Le diagnostic est organisé autour de 5 parties

1-Le contexte territorial (62 pages) apporte les éléments réglementaires, historiques (les différents organismes impliqués dans la gestion), paysagers, climatiques, sociologiques (usages, fréquentation) attachés à la réserve. Il souligne la nécessité de rédiger un nouveau décret afin d'actualiser certains articles qui ne sont plus conformes aux besoins/contexte. Cette partie intègre la localisation et la délimitation de la RNN, son cadre foncier et réglementaire, la démographie du territoire, le contexte climatique et paysager (incluant un récit climatique très documenté et les risques liés au changement climatique), les données de fréquentation et les potentiels risques liés aux infrastructures particulières localisées en limite de la RNN (canalisation des eaux usées, pipeline pétrolier).

2- Le cadre socio-économique et culturel (41 pages) rend compte des diverses activités et usages passés et actuels pratiqués sur la réserve. De nos jours, dans le périmètre de la réserve, la randonnée, la chasse à la tonne et la pêche à la civelle y sont couramment exercées. Ces deux dernières activités font l'objet d'attentions particulières pour la gestion des ouvrages de chasse (tonnes) et de pêche (pitt) afin de limiter les atteintes environnementales liées à ces installations (rédaction de cahiers de charges). Entre 2021 et 2023, sur 9 installations de chasse contrôlées par l'OFB (co-gestionnaire) 7 infractions ont été relevées (utilisation de munitions au plomb, utilisation d'appelants non autorisés, absence de carnet de prélèvement). Les gestionnaires soulignent les atteintes portées au patrimoine naturel par ces activités, atteintes parfois difficiles à estimer car les données, notamment de pêche, ne sont pas transmises dans le détail, et son souhait de les limiter dans le prochain PDG. Reste une volonté politique de maintenir ces activités au cœur de la RNN.

3-L'accueil du public et l'éducation à l'environnement (9 pages) est assurée principalement par 2 prestataires (l'office de tourisme d'Arès et l'association Cap Termer). Le programme pédagogique est sous la responsabilité des co-gestionnaires de la réserve et soumis à un comité pédagogique. Des réflexions sont menées sur le plafonnement potentiel des visites pour limiter le dérangement.

4- Le patrimoine naturel de la RNN constitue la plus grosse partie de ce rapport (204p + fichier Excel 14 feuilles). Ce chapitre regroupe à la fois les données sur le patrimoine géologique, le réseau hydrographique, la géomorphologie, la nappe souterraine, la qualité des eaux et de nombreuses informations sur la composante biologique (les habitats et les associations végétales, la flore, l'avifaune, les mammifères, l'herpétofaune, l'entomofaune, les arachnides, l'ichtyofaune et le macrobenthos). Cette partie regroupe de nombreux travaux de différentes structures menés sur la réserve (CBNSA, Université de Bordeaux, Société Linnéenne...). Chaque sous-partie se conclut par une bioévaluation du taxon qui alimentera la dernière partie sur les enjeux.

Certaines confusions taxonomiques sont présentes. Ainsi il est fait mention de station de Silène corse au sein de la réserve. Le nom latin associé est *Eudianthe laeta*. Il convient d'utiliser les noms latins et de clarifier les noms français actuellement en vigueur : Silène gai, Silène plaisant ou Eudianthe plaisante. En effet le Silène corse *Silene succulenta subsp. corsica* (DC.) Nyman, 1878 est subendémique de Corse. L'usage de ce nom est à corriger pour éviter les confusions.

5- Les enjeux de la RNN (10 pages). Cette partie présente la démarche appliquée pour prioriser les 22 enjeux de la RNN (4 niveaux : secondaire, fort, fort à prioritaire, prioritaire).

Le CSRPN N-A formule à l'unanimité, un avis favorable avec remarques à la partie diagnostic du plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret (33), les remarques portent sur :

- Vérifier la cohérence des limites effectives de la réserve avec les limites parcellaires du décret (différence dans le document entre la surface affichée dans le décret et la surface réelle) ;
- Mieux préciser certains usages (les pratiques, intensité, modalité, saisonnalité ...) ;
- Limiter l'utilisation des données d'occurrence à 10-12 ans maximum ;
- Vérifier dans le document les erreurs de taxonomie ;
- Mieux mettre en évidence le rôle fonctionnel de la réserve dans le contexte plus large du Bassin d'Arcachon (par rapport aux sites naturels proches) ;
- Bien identifier, et les mettre en avant, les 2-3 facteurs clés du futur plan de gestion.

Le Président du CSRPN N-A

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.